

SIAH

Syndicat Intercommunal d'Aménagement
Hydraulique de Trévoux et ses environs
300 rue de la Mairie
01600 SAINT EUPHEMIE

Acte n° 2025C05

DELIBERATION SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 17 MARS 2025

En exercice : 32
Présents : 18
Pouvoirs : /
Votants : 18

Date de convocation initiale :
Le 04/03/2025
Date de convocation complémentaire :
Le 11/03/2025

Le 17 mars 2025, le Comité syndical du Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de Trévoux et ses environs, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. David POMMIER au siège du Syndicat.

Présents : Didier ALBAN, Marcel BABAD (Remplace Annie DAYET), Valériane CHIRON (remplace Gabriel AUMONIER), Gilles CREMET, Pascal CUNY, Thierry DELAMARE, Gilles DEMAISON, Gilles DUTREIVE, Cédric FIEF, Thierry GROSSAT, Bruno HENRY, Christophe HENRY, Jean-Claude LAMBERT, Estelle MORIN, André MUT, Hervé ODET, , Jean RAY, Jean-Marc RIGAUDIE.

Absents excusés : Pierre ATHANAZE, René AUCAGNE, Gabriel AUMONIER (Remplacé par Valériane CHIRON), Michel BADOIL, Fernand BERENGUER, Jérémy CAMUS, Baptiste COLLET, Annie DAYET (Remplacé par Marcel BABAD), Patrice DECEUR, Stéphanie DI RUSCIO, Ghislaine LANDE, David POMMIER, Gérard POYET, Bernard REY, Vincent SCHILDER Franck ZWISLER.

Secrétaire de séance : Gilles DEMAISON.

OBJET : Approbation du compte financier unique 2024

Le Président explique au Comité Syndical que le SIAH a obtenu l'accord de Monsieur le Trésorier de Chatillon sur Chalaronne pour que le résultat de l'exercice budgétaire 2024 du SIAH soit présenté au moyen d'un Compte Financier Unique (CFU).

Ce nouveau document est issu de la fusion du compte administratif produit par l'ordonnateur et du compte de gestion produit par le comptable public. Il constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes et peut ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

M. David POMMIER, Président en exercice, s'étant retiré, le Comité syndical élit à l'unanimité M. André MUT, Président de séance pour le vote du Compte Financier Unique 2024 du Budget du SIAH.

M. André MUT, Président de séance, donne lecture du Compte Financier Unique du Budget du SIAH du canton de Trévoux et ses environs devant le Comité syndical.

Il propose au Comité Syndical d'approuver les éléments du Compte Financier Unique, ci-après, en lieu et place du Compte Administratif et du Compte de Gestion.

COMPTE FINANCIER UNIQUE	Investissement	Fonctionnement	Total	
Résultat de clôture de l'exercice 2023	125 516,35	1 194 379,19	1 319 895,54	
Affectations 2023 faites en 2024		-133 367,51	-133 367,51	
Recettes 2024	147 305,12	311 192,85	458 497,97	
Dépenses 2024	-611 107,30	-101 327,40	-712 434,70	
Résultat 2024	-463 802,18	209 865,45	-253 936,73	
Résultat cumulé (réel de clôture 2024)	-338 285,83	1 270 877,13	932 591,30	
Recettes Reports 2024 en 2025	0,00		0,00	
Dépenses Reports 2024 en 2025	-174 848,95		-174 848,95	disponible repris au c/R002
Résultat 2024 corrigé des restes à réaliser	-513 134,78	1 270 877,13	757 742,35	757 742,35

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique 2024 du Budget du SIAH du canton de Trévoux et ses environs.

A Sainte Euphémie, le 17/03/2025

Le Secrétaire de séance,
Gilles DEMAISON

Le Président,
David POMMIER

Affichage sous format électronique : 01/04/2025

